



**M. Romain Baubry**  
Député des Bouches-du-Rhône

À Paris, le 25 octobre 2023

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### **Les propositions du député BAUBRY (RN) pour les établissements pénitentiaires corses, tous rejetées par les autres groupes parlementaires**

Du jeudi 19 au samedi 21 octobre dernier, le député Romain BAUBRY visitait les établissements pénitentiaires corses, dans le cadre de la deuxième partie du projet de loi de finances (PLF) pour 2024, étudiée en ce moment à l'Assemblée nationale.

M. Baubry a été désigné par le groupe Rassemblement national comme **réfèrent sur les crédits attribués à l'administration pénitentiaire** dans le PLF. En effet, le député des Bouches-du-Rhône a exercé comme **surveillant pénitentiaire pendant 4 ans**.

M. Baubry a souhaité se rendre **sur le terrain, pour connaître les revendications** de la direction, des personnels de surveillance, des services de probation et d'insertion pénitentiaire, des organisations syndicales, **propres aux établissements pénitentiaires insulaires**.

Après trois jours de visite, il a transposé ces revendications dans **8 amendements** au projet de loi de finances. Il a alors demandé des mouvements de crédits, pour **demande le financement des différentes mesures** d'amélioration envisageables pour les centres pénitentiaires corses et pour l'administration pénitentiaire au niveau national.

Le vote des amendements sur les crédits « Administration pénitentiaire » a eu lieu ce mardi 24 octobre. Tous ont été rejetés par les groupes autres que le Rassemblement national.

Voici les mesures que proposait M. BAUBRY et qui ont été rejetées :

- Rejet de l'attribution de trois millions cinq cent mille euros pour la construction d'une structure permettant **l'accueil de détenus DPS en Corse**
- Rejet de l'attribution d'un million d'euros pour le renouvellement des **brouilleurs de téléphonie obsolètes**
- Rejet de l'attribution de cent cinquante mille euros pour la création d'un **fonds d'indemnisation** pour les familles d'agents pénitentiaires victimes d'agressions.
- Rejet de l'attribution de neuf millions d'euros pour **l'intégration de l'intelligence artificielle dans le système de vidéosurveillance** des établissements pénitentiaires.
- Rejet de l'attribution de six millions d'euros pour la **rénovation de bâtiments du centre de détention de Casabianda**

**Romain BAUBRY**

Député de la 15<sup>ème</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône  
126, rue de l'Université 75007 PARIS – [romain.baubry@assemblee-nationale.fr](mailto:romain.baubry@assemblee-nationale.fr) – 06 64 26 38 82

- Rejet de l'attribution de cinq cent mille euros pour **équiper le centre de détention de Casabianda en bracelets électroniques**. En effet, ce centre de détention ouvert tient sa spécificité du travail agricole des détenus sur un domaine de 1400 hectares. Aussi, l'utilisation de bracelets électroniques pour localiser les détenus sur cette grande surface faciliterait le travail des personnels de surveillance.
- Rejet de l'attribution de dix-huit millions cinq cent mille euros pour la **construction d'un nouveau centre pénitentiaire à Ajaccio**
- Rejet de l'attribution de trois millions d'euros pour la **rénovation de la maison d'arrêt d'Ajaccio**

Le **sectarisme** des parlementaires qui ont rejeté ces mesures met en danger personnels et détenus, qui souffrent de l'insécurité et de l'insalubrité des centres pénitentiaires.

Dans les prochains jours, les amendements seront **de nouveau votés, cette fois dans l'hémicycle, à condition que la Première Ministre Elisabeth Borne n'utilise pas l'article 49 alinéa 3** de la Constitution, comme elle l'a fait pour la première partie du PLF.

**Romain BAUBRY**

*Député de la 15<sup>ème</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône*

*Conseiller Municipal de Sénas*

**Romain BAUBRY**

*Député de la 15<sup>ème</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône*

*126, rue de l'Université 75007 PARIS – [romain.baubry@assemblee-nationale.fr](mailto:romain.baubry@assemblee-nationale.fr) – 06 64 26 38 82*